

CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 SEPTEMBRE 2013

1. Aménagements fonciers

- ***Semaine régionale de l'Arbre et de la Haie***

Chaque année la commune s'engage dans la plantation de végétaux ; un dossier est déposé au Conseil Régional pour l'obtention d'une subvention pouvant atteindre 80% du montant des travaux.

Les secteurs de la lagune de Puy, de Cissé et une parcelle autour de la croix de Mission sont concernés par cette opération

- ***Aire de jeux pour enfants***

4 jeux pour enfants et 2 bancs vont être installés sur la partie enherbée du parking de l'école.

- ***Rond-point de la Cour d'Hénon***

Une convention d'entretien du carrefour giratoire de la Cour d'Hénon doit être signée avec le Conseil Général et une fois par an les services techniques d' Cissé entretiendront l'ilot paysager du rond-point.

Les abords extérieurs du parking et l'aire de covoiturage seront à la charge de la commune

La portion du CD 18 A située sur le territoire communal intégrera le Domaine Public Routier de la commune

2. Assainissement

Un programme d'assainissement a été établi pour la route de Vouillé. 2 tranches réparties sur 2 exercices budgétaires, avaient été envisagées, avec l'installation d'un poste de refoulement. Or, il s'avère qu'avec les subventions obtenues il est possible de réaliser les 2 en continuité, ce qui engendrera une seule période de perturbation de la circulation.

Le Conseil adopte cette proposition. Les travaux ont débutés.

3. Personnel communal

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires impose de nouvelles directives en matière de répartition des horaires sur la journée ainsi qu'une plage de garderie avec activités le vendredi de 15 à 16 h.

Il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de 4 agents pour assurer la surveillance. Le Conseil vote cette proposition.

4. Questions diverses

- **P.L.U.** : le dossier a été présenté à la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) et a reçu un avis positif.
- **Inauguration de la route de Poitiers** : elle aura lieu le vendredi 4 octobre à 11 h et le Conseil Municipal recevra, ensuite à 18 h les riverains pour un verre de l'amitié.
- **Rencontre européenne** : elle aura lieu du 24 au 27 octobre. Le programme est présenté au Conseil. Les volontaires acceptent de participer à la préparation des salles pour les repas, d'accompagner et d'héberger les amis européens.
- **Date des élections** : c'est officiel ; les élections municipales se tiendront le 23 et 30 mars 2014 ; les élections européennes sont fixées le 25 juin 2014.
- **Site internet** : il sera remis en service 2ème quinzaine de septembre.